

PLANTES INVASIVES - QUELQUES CONSEILS

CE QU'IL FAUT ÉVITER

- ☼ Introduire ou propager des espèces invasives dans les milieux naturels.
- ☼ Acheter dans des jardinerie des plantes exotiques sans informations préalables.
- ☼ Dégrader les milieux car cela favorise la colonisation de ces espèces.
- ☼ Utiliser des herbicides : ces produits contaminent l'eau et les nappes souterraines et provoquent l'effet inverse de celui recherché en favorisant les espèces invasives souvent plus résistantes que les espèces indigènes.

CE QUI EST CONSEILLÉ

- ☼ Dans des milieux aquatiques : les oiseaux peuvent "exporter" des plantes invasives vers les milieux naturels. Arrachez les plantes avec toutes les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de fragments de tiges, de racines ou de feuilles. Faites les sécher avant de les incinérer.
- ☼ Ne vous débarrassez pas n'importe comment de vos déchets d'aquarium, en jetant ces fragments de plantes dans les milieux naturels.
- ☼ Prévenez la mairie ou le technicien de rivière de Loches Développement, au 06 80 25 97 37, si vous découvrez ces espèces près de chez vous
- ☼ Dans vos parterres, jardins et talus : coupez les plumeaux des herbes de la Pampa dès qu'ils apparaissent pour éviter la dispersion des graines; coupez plusieurs fois par an les Renouées du Japon et incinérez les tiges coupées ; coupez et détruisez dès que possible les "Raisins d'Amérique" (attention, la plante est toxique). Ne jetez aucun de ces fragments naturels en milieu naturel ; préférez le séchage et l'incinération.

PLANTES INVASIVES : DANGER POUR LA BIODIVERSITÉ

Après la destruction des milieux naturels, la prolifération d'espèces "exotiques" est considérée comme la seconde cause de disparition de la biodiversité dans le monde.

Une plante invasive est une espèce importée, généralement pour sa valeur ornementale ou son intérêt économique, qui par sa prolifération transforme et dégrade les milieux naturels de manière plus ou moins irréversible. Ces plantes ont quelques caractéristiques communes : elles ont un développement rapide, sont très compétitives et n'ont pas de parasites ou de consommateurs connus. Concurrençant les espèces locales, elles peuvent aller jusqu'à les mettre en péril. Certaines plantes invasives peuvent également s'avérer irritantes pour les voies respiratoires (ambrosie, ...) ou être dangereuses en cas d'ingestion (raisin d'Amérique).

D'autres plantes, par exemple les jussies ou le myriophille du Brésil, s'avèrent de puissantes invasives en raison de leur capacité à proliférer de manière très rapide et à asphyxier les rivières. Elles forment des groupements très denses, colonisant même certaines prairies humides, dans le cas de la jussie.

L'impact économique de telles invasions est très lourd et les coûts d'éradication très élevés. Les plantes entravent les activités de pêche, elles peuvent gêner l'alimentation en eau ou la gestion des espaces naturels, sans compter dans certains cas, des problèmes de nuisances olfactives.

Certaines de ces plantes sont présentes à Beaulieu

⇒ Le raisin d'Amérique ou phytolaque (*photo 1 - Phytolacca americana*) est une plante vivace, pouvant atteindre 2 m de haut, à tiges rougeâtres, grandes feuilles et fleurs blanchâtres en grappes érigées, retombant au fur et à mesure que les fruits mûrissent. Les fruits sont charnus, noirs, ridés à maturité. Les baies sont toxiques.



⇒ Les renouées du Japon (*photo 2 - Reynoutria japonica, Reynoutria sachalinensis, Polygonum polystachyum*). Ce sont de grandes herbes à tiges droites, émergeant directement du sol et pouvant atteindre 3 m de hauteur.



⇒ L'herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*). Cette grande graminée vivace peut se propager très vite à de nombreux types d'habitats naturels.

⇒ Les Jussies (*photo 3 - Ludwigia peploides, Ludwigia grandiflora*), belles plantes aux fleurs jaunes très prisées des amateurs de bassins et plans d'eau d'ornementation, menacent la biodiversité des eaux stagnantes, des cours d'eau lents et des prairies inondables. Si des tentatives de gestion existent, elles sont difficiles à mettre en œuvre, coûteuses et parfois peu efficaces. N'hésitez pas à nous signaler tout départ de pousses en contactant le technicien de rivière au 06 80 25 97 37.

